

#TousMobilisés

#1jeune1solution



Pour plus d'informations,  
contactez votre conseiller au 39 95  
(Service gratuit + prix appel)

## Contrat initiative emploi Jeunes

→ Faites découvrir votre métier et permettez  
à un jeune<sup>1</sup> de développer ses compétences.

**4383€**

pour un CDD  
de 6 mois minimum

**8767€**

pour un CDI

## Parcours emploi compétences Jeunes<sup>1</sup>

→ Vous êtes employeur du secteur non-marchand,  
vous pouvez mettre en place un parcours centré  
sur l'emploi, la formation et l'accompagnement.

**65%**

de prise en charge  
sur 30h de SMIC  
brut

**80%**

si résidant en quartier prioritaire  
de la politique de la ville ou zone  
de revitalisation rurale

pendant 9 à 12 mois

**4**

aides adaptées  
pour recruter un jeune  
dans les Hauts-de-France !

## Aide au recrutement d'un alternant

→ Investissez dans la jeunesse  
et préparez l'avenir de votre entreprise !

**5000€**

pour les moins  
de 18 ans

**8000€**

pour les jeunes  
de 18 ans à 29 ans

## Emploi Franc

→ Mettez sur les talents des quartiers  
prioritaires de la politique de la ville.

Jusqu'à  
**5000€**

sur 2 ans si CDD  
d'au moins 6 mois

Jusqu'à  
**15000€**

sur 3 ans si CDI

<sup>1</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans si présentant un handicap.



pôle emploi



## Aide au recrutement d'un alternant

## Aide au contrat pro adulte

→ Préparez l'avenir de votre entreprise!

de **2000 à 4000€**  
pour un adulte, selon profil

**5000€**  
pour les jeunes de moins de 18 ans

**8000€**  
pour les jeunes de 18 ans à 29 ans

#TousMobilisés  
#1jeune1solution

## Contrat initiative emploi Jeunes

→ Faites découvrir votre métier et permettez à un jeune<sup>1</sup> de développer ses compétences<sup>2</sup>.

**4383€**  
pour un CDD de 6 mois minimum

**8767€**  
pour un CDI

#TousMobilisés  
#1jeune1solution

**4**

**aides adaptées pour recruter un salarié dans les Hauts-de-France!**



Pour plus d'informations, contactez votre conseiller au 39 95 (Service gratuit + prix appel)

## Emploi Franc

→ Mettez sur les talents des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Jusqu'à **5000€**  
sur 2 ans si CDD d'au moins 6 mois

Jusqu'à **15000€**  
Sur 3 ans si CDI

## Parcours emploi compétences

→ Vous êtes employeur du secteur non-marchand, vous mettez en place un parcours centré sur l'emploi, la formation et l'accompagnement.

de **50% à 80%**  
de prise en charge maximale de 30h de SMIC brut pour un adulte, selon profil

**65%**  
pour un jeune<sup>1</sup>

**80%**

pour un jeune<sup>1</sup> résidant en quartier prioritaire de la politique de la ville ou zone de revitalisation rurale

#TousMobilisés  
#1jeune1solution

pendant 9 à 12 mois

<sup>1</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans si en situation de handicap.

<sup>2</sup> Dispositif étendu à d'autres publics dans certains départements.



#TousMobilisés  
#1jeune1solution



 Pour plus d'informations,  
contactez votre conseiller au 39 95  
(Service gratuit + prix appel)



**3**

**aides adaptées  
pour recruter un jeune  
dans le secteur marchand  
en Hauts-de-France !**

## Contrat initiative emploi Jeunes

→ Faites découvrir votre métier et permettez  
à un jeune<sup>1</sup> de développer ses compétences.

**4383€**  
pour un CDD  
de 6 mois minimum

**8767€**  
pour un CDI

## Emploi Franc

→ Misez sur les talents des quartiers  
prioritaires de la politique de la ville.

Jusqu'à  
**5000€**  
sur 2 ans si CDD  
d'au moins 6 mois

Jusqu'à  
**15000€**  
sur 3 ans si CDI

## Aide au recrutement d'un alternant

→ Investissez dans la jeunesse  
et préparez l'avenir de votre entreprise !

**5000€**  
pour les moins  
de 18 ans

**8000€**  
pour les jeunes  
de 18 ans à 29 ans

<sup>1</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans en situation de handicap.



 Pour plus d'informations,  
contactez votre conseiller au 39 95  
(Service gratuit + prix appel)

## Aide au recrutement d'un alternant Aide au contrat pro adulte

→ Préparez l'avenir de votre entreprise!

**de 2000 à 4000€**  
pour un adulte, selon profil

**5000€** pour les jeunes de moins de 18 ans

**8000€** pour les jeunes de 18 ans à 29 ans

#TousMobilisés  
#1jeune1solution



**3** aides adaptées pour recruter un salarié dans le secteur marchand en Hauts-de-France!

## Contrat initiative emploi Jeunes

→ Faites découvrir votre métier et permettez à un jeune<sup>1</sup> de développer ses compétences<sup>2</sup>.

**4383€** pour un CDD de 6 mois minimum

**8767€** pour un CDI

#TousMobilisés  
#1jeune1solution

## Emploi Franc

→ Mettez sur les talents des quartiers prioritaires de la politique de la ville.

Jusqu'à **5000€** sur 2 ans si CDD d'au moins 6 mois

Jusqu'à **15000€** sur 3 ans si CDI

<sup>1</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans si en situation de handicap.  
<sup>2</sup> Dispositif étendu à d'autres publics dans certains départements.





## Contrat Initiative Emploi jeunes → Reste à charge<sup>1</sup> hors cotisations patronales

Avec le Contrat Initiative Emploi (CIE),  
faites découvrir vos métiers et permettez  
à un jeune<sup>2</sup> de développer ses compétences.



Pour plus d'informations,  
contactez votre conseiller au 39 95  
(Service gratuit + prix appel)

Pour un CDD de 6 mois minimum ou un CDI  
au SMIC à 35h avec un  **salaire brut mensuel de 1554€**

**votre reste à charge mensuel sera de :**



Pour un CDD de 6 mois minimum<sup>1</sup>,  
vous percevrez au total :

**4 383€**

Pour un CDI<sup>1</sup>,  
vous percevrez au total :

**8 767€**

<sup>1</sup> Pour les CDD de 6 mois minimum, l'aide est versée 6 mois. Pour les CDI, l'aide est versée 12 mois.  
Cumulable avec l'exonération bas salaires.

<sup>2</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans en situation de handicap.

#TousMobilisés  
#1jeune1solution





## Parcours Emploi Compétences<sup>1</sup> → Reste à charge hors cotisations patronales

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) vous permet, si vous êtes employeur du secteur non-marchand ou associatif, de mettre en place un parcours centré sur l'emploi, la formation et l'accompagnement.



Pour plus d'informations,  
contactez votre conseiller au 39 95  
(Service gratuit + prix appel)

**Pour un CDD à 20h semaine**  
avec un  **salaire brut mensuel de 888€**  
 **votre reste à charge mensuel sera de :**



**Pour le recrutement d'une personne  
résidant en QPV<sup>3</sup> ou ZRR<sup>4</sup>  
(jeunes<sup>2</sup> ou adultes)**



**Pour le recrutement d'un jeune<sup>2</sup>**

**Pour un CDD à 30h semaine**  
avec un  **salaire brut mensuel de 1332€**  
 **votre reste à charge mensuel sera de :**



**Pour le recrutement d'une personne  
résidant en QPV<sup>3</sup> ou ZRR<sup>4</sup>  
(jeunes<sup>2</sup> ou adultes)**



**Pour le recrutement d'un jeune<sup>2</sup>**

<sup>1</sup> Mobilisable pour un CDD de 9 à 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois. Cumulable avec l'exonération bas salaires.

<sup>2</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans en situation de handicap.

<sup>3</sup> Quartier Prioritaire de la politique de la Ville.

<sup>4</sup> Zone de Revitalisation Rurale.

**#TousMobilisés**  
**#1jeune1solution**





# Reste à charge hors cotisations patronales

 Pour plus d'informations,  
contactez votre conseiller au 39 95  
(Service gratuit + prix appel)

## Contrat Initiative Emploi jeunes<sup>1</sup>

Avec le Contrat Initiative Emploi (CIE), faites découvrir vos métiers et permettez à un jeune<sup>4</sup> de développer ses compétences.

**Pour un CDD de 6 mois minimum ou un CDI  
au SMIC à 35h avec un salaire brut mensuel de 1554€**

**vos reste à charge mensuel sera de :**



**Pour le recrutement d'un jeune<sup>3</sup>**

## Parcours Emploi Compétences<sup>2</sup>

Le Parcours Emploi Compétences (PEC) vous permet, si vous êtes employeur du secteur non-marchand ou associatif, de mettre en place un parcours centré sur l'emploi, la formation et l'accompagnement.

**Pour un CDD à 30h semaine  
avec un salaire brut mensuel de 1332€**

**vos reste à charge mensuel sera de :**



**Pour le recrutement d'une personne  
résidant en QPV<sup>4</sup> ou ZRR<sup>5</sup>  
(jeunes<sup>3</sup> ou adultes)**



**Pour le recrutement d'un jeune<sup>3</sup>**

<sup>1</sup> Pour les CDD de 6 mois minimum, l'aide est versée 6 mois. Pour les CDI, l'aide est versée 12 mois. Cumulable avec l'exonération bas salaires.  
<sup>2</sup> Mobilisable pour un CDD de 9 à 12 mois, renouvelable dans la limite de 24 mois. Cumulable avec l'exonération bas salaires.  
<sup>3</sup> Moins de 26 ans ou moins de 31 ans en situation de handicap.  
<sup>4</sup> Quartier Prioritaire de la politique de la Ville.  
<sup>5</sup> Zone de Revitalisation Rurale.

